

La forêt, pour construire le Québec de demain... et des nichoirs pour les oiseaux!

Par Jean-François Côté, ing.f., M.Sc.

Couper un arbre est presque perçu comme un crime dans la nouvelle conscience populaire. Alors imaginez couper un peuplement, une forêt, ou pire, une vieille forêt, « boréale » par surcroît! D'un côté, le discours médiatique chargé d'émotion nous dit « Sauvez des arbres! » et un certain discours scientifique nous suggère de conserver plus de vieilles forêts, par mesure de précaution pour la biodiversité. De l'autre côté, il y a l'importance de récolter ces vieux arbres pour contribuer à l'activité socio-économique, au rajeunissement de la forêt et au piégeage de plus de gaz à effet de serre.

Le débat autour du maintien d'une certaine proportion de vieilles forêts refait surface au Bureau du Forestier en chef (BFEC). Après un premier avis formulé par le Centre d'étude de la forêt (CEF) en novembre 2008, un second avis vient d'être publié (http://www.forestierenchef.gouv.qc.ca/fichiers/documents/contenu/reaction_avis_CEF.pdf) pour alimenter la réflexion, en évoquant d'autres arguments qui trouvent aussi leur place sous les grands principes de l'aménagement forestier durable.

Il m'apparaît important de partager cette réflexion au sein de notre ordre professionnel, puisque parmi les devoirs et obligations de l'ingénieur forestier envers le public, le code de déontologie stipule que celui-ci « *doit appuyer toute mesure qu'il juge susceptible d'améliorer le patrimoine forestier et le bien-être de la société* ».

De plus, sous la rubrique « La profession d'ingénieur forestier » du site web revampé de l'OIFQ, on lit également que : « *En tant que spécialiste, l'ingénieur forestier joue un rôle de premier plan qui vise à concilier les préoccupations des divers utilisateurs de la forêt et de ses produits et le bon développement du milieu forestier. Il est le seul professionnel capable d'aménager, de planifier et d'intégrer tous les aspects de l'aménagement forestier durable.* »

Sans vouloir dénigrer les biologistes de la forêt, je fais mien le discours de l'OIFQ en prétendant jalousement que l'ingénieur forestier est le seul professionnel sanctionné par l'Office des professions en mesure d'intégrer et de solutionner dans un juste équilibre les multiples enjeux du milieu forestier. À titre de grand chef d'orchestre, il a le devoir de faire contribuer à sa réflexion l'ensemble des acteurs pouvant éclairer ses recommandations et décisions. J'inclus ici les biologistes forestiers, les économistes forestiers, les gestionnaires fauniques et les aménagistes du territoire. C'est donc avec une certaine réserve que j'accueille les recommandations de chercheurs bien intentionnés qui n'ont analysé que la dimension environnementale d'une problématique qui en compte trois au chapitre du développement durable, c'est-à-dire l'économie, l'environnement et l'humain.

C'est ici qu'il faut donner tout son sens à l'expression : « *améliorer le patrimoine forestier et le bien-être de la société* ». Je me sentirais moins interpellé devant la conservation de vieilles forêts si sa représentation territoriale n'était pas aussi forte, si on nous en présentait les enjeux dans toute leur perspective et si je n'étais conscient des précieux bénéfices que procurent la récolte et le rajeunissement du couvert forestier. J'en ferai donc l'objet de l'argumentation des prochains paragraphes.

Représentation des vieilles forêts

Premièrement, selon le Bureau du Forestier en chef (BCEF), les forêts âgées de plus de 90 ans représentent 39% du couvert forestier dans les unités d'aménagement forestier (UAF). Considérant par ailleurs que la superficie des UAF (près de 43 M ha) représente 56% du territoire forestier québécois compris entre l'érablière à caryer et la pessière à mousses, cela laisse pratiquement encore autant d'espace additionnel à l'expression de la biodiversité propre aux vieilles forêts.

Malgré ces dizaines de millions d'hectares de vieilles forêts, incluses ou non dans les UAF, en aires protégées, en refuges biologiques, en îlots de vieillissement, en terrains inaccessibles ou encore celles situées au nord de la limite d'attribution des bois, certains chercheurs suggèrent que l'on préserve en tout temps au moins 30% des proportions qu'occupaient les vieilles forêts préindustrielles. Celles-ci représentaient alors entre 45 et 85% du couvert, si leurs estimations sont exactes.

Ces cibles de vieilles forêts, qui s'inscrivent dans l'esprit du principe de précaution, s'annoncent comme élément fondamental d'une stratégie d'aménagement écosystémique, laquelle s'inspire des perturbations naturelles du passé. Il reste que pour composer avec les besoins sociaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain, les écosystèmes forestiers d'autrefois ne sont peut-être pas les meilleurs guides pour façonner la forêt de demain, dans un environnement bioclimatique qui se transforme inexorablement.

C'est ce qui m'amène à croire que les cibles de vieilles forêts sont élevées, d'une part, et que l'approche conceptuelle d'aménagement écosystémique est vaine, d'autre part.

Ce qui rend les vieilles forêts aussi uniques

En second lieu, je comprends que le terme pour désigner les vieilles forêts inclut divers stades ou degrés de vieillesse pouvant s'étaler de 100 à 300 ans depuis la dernière perturbation. Un massif de vieilles forêts est constitué d'un ensemble de peuplements dont une proportion importante a atteint ou dépassé le stade où la cohorte initiale des arbres commence à mourir.

En fin de compte, l'intérêt pour les vieilles forêts réside dans la relative abondance de certaines espèces, au niveau de la faune aviaire, des mousses, des lichens et des champignons saprophytes associés à la présence d'une grande quantité de bois mort. Le bois mort est un élément de la structure des peuplements jugé essentiel au maintien de la biodiversité. Les arbres morts fournissent des habitats spécifiques ou plus optimaux de nidification et d'alimentation à une panoplie d'espèces d'insectes, d'oiseaux et de mammifères, des abris et des substrats de fuite aux petits mammifères ainsi que des substrats de germination à plusieurs espèces de plantes et d'arbres.

Cette biodiversité est chère aux yeux des chercheurs qui s'y intéressent. Mais elle a certes un coût social et économique que l'ingénieur forestier se doit de considérer en toute intégrité et rigueur professionnelle. Il doit rechercher le meilleur équilibre parmi les multiples enjeux du milieu forestier et ce, pour le bien-être de la population.

Les retombées dont la société se priverait

Le génie forestier nous enseigne aussi à tirer parti des ressources naturelles pour le mieux-être de l'homme. Il faut savoir que chaque tranche de 1000 mètres cubes de résineux récoltés et transformés en bois et en papier procure l'équivalent de deux emplois annuels directs et indirects, bien rémunérés, en plus de créer de la richesse pour une valeur de l'ordre de 200 000 \$. Cet argent neuf, fruit de la vente des produits finis, sert notamment à verser des salaires, qui à leur tour servent à acheter des biens et services de consommation, à payer des taxes et des impôts, puis ces impôts servent à leur tour à financer l'éducation, les services sociaux et des soins de santé qui n'iront pas en diminuant.

Des proportions cibles trop élevées de vieilles forêts à même les territoires destinés à la production de bois entraîneraient de nouvelles baisses de possibilité, au même titre que la soustraction de superficies pour des aires protégées ou des refuges biologiques et qu'une inclusion trop marquée d'îlots de vieillissement. Chaque nouvelle réduction de 1% de la possibilité se traduirait par le retrait d'une récolte potentielle de 300 000 m³/an et 60 M\$/an de valeur ajoutée en moins dans l'économie, principalement celle des régions-ressources.

D'autres avantages moins tangibles accompagnent aussi la récolte de bois dans les vieilles forêts, malgré le risque d'altération de l'habitat de certaines espèces, éventuellement remplacées par d'autres. Parmi ces avantages : l'implantation de nouveaux accès routiers utilisables par les multiples usagers de la forêt, un nouvel apport en nourriture pour l'orignal à même la régénération d'essences de transition, le retour d'un jeune couvert forestier moins vulnérable aux châblis, aux insectes et aux maladies, et des arbres en croissance plus efficaces à séquestrer les gaz à effet de serre pendant le prochain siècle.

Vous aurez compris que le véritable défi de l'ingénieur forestier réside dans la recherche d'un juste équilibre entre la mise en valeur et la conservation du patrimoine forestier. Quant à l'interprétation du «bien-être de la société», mon échelle de valeurs me fait privilégier la satisfaction des besoins primaires de l'homme moderne tout en respectant un équilibre écologique acceptable.

À ceux qui croient que je cherche la confrontation, je répondrai que je cherche le meilleur compromis pour mes enfants qui auront à vivre de mes décisions. Je souhaite sincèrement qu'un débat d'idées prenne place au sein des membres de l'OIFQ, non pas dans le tumulte, mais dans le respect et le désir honnête de trouver l'équilibre. Si nous utilisons l'ensemble de nos connaissances et compétences, nous parviendrons à rendre le meilleur service possible à la société en trouvant le juste milieu dans la mise en œuvre de l'aménagement forestier durable.